

► **Projet**

► **Objectif**

Préparer le créateur ou le repreneur d'entreprise à la réalisation de son projet.

► **Bénéficiaire**

Personne ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise artisanale.

► **Description de la prestation**

Le « parcours de la création » :

- l'information et l'orientation vers les dispositifs d'accompagnement pour construire le projet : la connaissance des réglementations professionnelles, le montage des dossiers financiers, les conseils juridiques, fiscaux et sociaux, les formalités à la création ;
- l'information sur les formations pour acquérir ou améliorer les compétences : le SPI (stage de préparation à l'installation de 5 jours), le diplôme supérieur d'entrepreneur en TPE ;
- des conseils spécialisés pour les métiers de l'alimentation : normes d'hygiène, aménagement des locaux professionnels.

Un dossier d'information sur la création d'entreprise est remis au porteur de projet.

► **Modalités techniques**

Réunion d'information collective : une demi-journée.
Inscription préalable.

► **Coût de la prestation**

Prestation prise en charge par la Chambre de métiers et de l'artisanat.



► **Contacts**

Pôle accueil entreprise

- Toulouse
05 61 10 47 94
creation@cm-toulouse.fr
 - Antenne de Saint-Gaudens
05 61 89 17 57
stgaudens@cm-toulouse.fr
- **www.cm-toulouse.fr**